

Ruhengeri, le 1er mars 1941

n°236/P.I.G.

Monsieur le Résident,

Ruhengeri



4338

Objet: Plainte ex S/Chef NSHYMIMURWA

J'ai l'honneur de vous retourner ci-annexée, la lettre de l'ex S/Chef NSHYMIMURWA.

C'est le même notable qui vous a écrit dernièrement pour vous dire qu'il ne comprenait pas les raisons pour lesquelles il avait été destitué. (Mulera)

Après la destitution du S/Chef NSHYMIMURWA, le nouveau S/Chef Kabanda fut chargé de recherché dans cette S/Chefferie, les contribuables non en règle pour le paiement de l'I.C. 1940. Ces recherches permirent de découvrir en décembre 1940, 51 indigènes non en règle de paiement pour 1940, en février 1941, 37 indigènes non en règle pour 1940.

Parmi ces indigènes, il y avait le nommé MANJAGIRO, gardien de bétail au service du S/Chef NSHYMIMURWA. Celui-ci avait exempté son serviteur du paiement de l'I.C. depuis 5 ou 7 ans, sans en référer à l'Administrateur Territorial, ni à son S/Chef de Province.

MANJAGIRO fut poursuivi pour s'être soustrait au paiement de l'I.C. mais comme son maître NSHYMIMURWA était en même temps son S/Chef et que celui-ci lui avait déclaré qu'il n'avait pas à s'inquiéter du paiement de son I.C., qu'il le payerait pour lui, MANJAGIRO fut acquitté. Quant à l'ex S/Chef NSHYMIMURWA poursuivi pour avoir soustrait frauduleusement un indigène au paiement de l'I.C. il fut condamné à SIX MOIS de S.P. et 200 frs d'amende (voir mon jugement R.M.P. /9) se trouvant dans les pièces fin de mois.

Comme la femme de NSHYMIMURWA était malade, j'avais admis que le condamné n'entrerait en détention que plus tard. Ses trois têtes de bétail furent confiées à la garde de son Chef de Province pour l'empêcher de prendre la fuite en Uganda, NSHYMIMURWA fut autorisé à faire traire son bétail.

Il profita de cette liberté pour se rendre à Kigali afin de demander qu'on lui rende ses trois têtes de bétail. A son retour de Kigali, NSHYMIMURWA est entré en détention et ses trois vaches lui ont été rendues.

Pour l'Administrateur Territorial absent

Par ordre

L'Agent Territorial principal WILLEMS

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.